



Identité des clients d'une agence immo

Par nianing

Bonjour,

Je souhaite rompre un mandat exclusif, et ne pas avoir de problème, si je vend moi-même mon bien.

D'où ma question : une agence doit-elle, peut-elle, communiquer les noms et coordonnées de ses clients, ce au propriétaire de la maison dont elle a un mandat ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'agence doit vous remettre un "bon de visite" pour chaque visite de votre bien, lequel mentionne les noms et coordonnées des visiteurs : ceci doit être prévu sur le mandat.

Lorsque le mandat est exclusif, il y a une période (par exemple 12 mois) pendant lequel vous ne pouvez pas vendre en direct à un visiteur identifié dans un bon de visite sans verser la commission à l'agence.

L'agence ne va certainement pas vous remettre son fichier client.

Par nianing

Bonjour, merci de cette réponse. Je demande juste l'identité des personnes venues visiter mon bien, pas le fichier client bien évidemment. Je n'ai jamais eu de bon de visite...

Par yapasdequoi

Alors demandez à l'agence, le forum ne peut pas vous donner cette information